

ASSEMBLÉE NATIONALE

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN
FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine - (N° 889)

AMENDEMENT

N ° CE4

présenté par
Mme Youssouffa

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.